

L'enseignement du Néerlandais

Section classique/ Section internationale

Bruxelles

01/2026

L'enseignement du Néerlandais au LFJM

▶ Le Néerlandais est enseigné de la maternelle à la Terminale

Le Néerlandais est enseigné dès l'école maternelle

Au collège et au lycée, plus de 200 élèves apprennent le néerlandais au LFJM, un effectif en constante progression (+ 40 % en 5 ans)

Les bacheliers poursuivent leurs études supérieures partout dans le monde. 30% choisissent la Belgique et 8% les Pays-Bas.

Les parcours

▶ Un enseignement par groupe de progression

Les familles peuvent choisir entre plusieurs parcours qui permettent d'intégrer un groupe stimulant, quel que soit le niveau de l'élève.

Section Classique

Section Internationale britannique

Avec des passerelles entre ces parcours

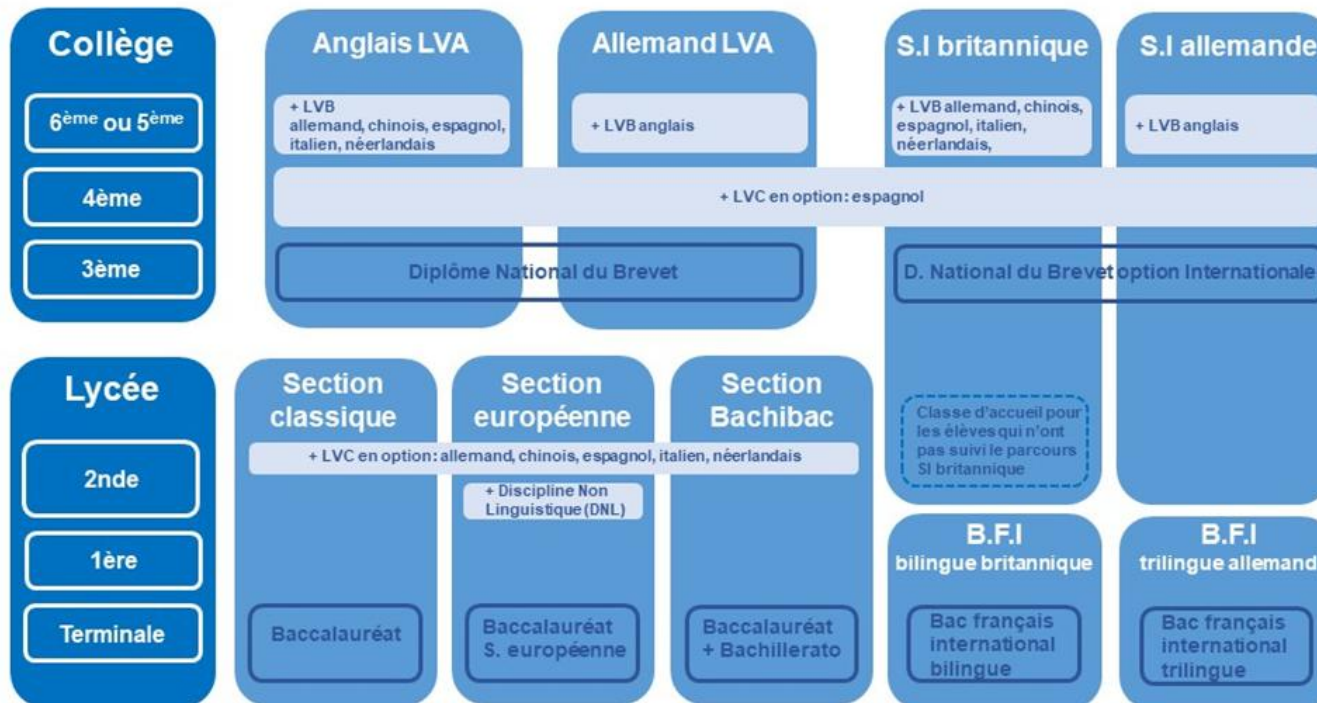
L'anglais est obligatoire pour tous,
le plurilinguisme est un axe essentiel de notre projet d'établissement, chaque enfant reçoit un enseignement de **2 langues vivantes étrangères.**

Au secondaire, le Néerlandais est enseigné en LVB ou LVC

Au collège, le néerlandais peut être débuté en 6^{ème} ou en 5^{ème}/ 6^{ème} primaire ou 1^{ère} secondaire

Au lycée, le néerlandais peut être débuté en 2^{nde}/ 4^{ème} secondaire

Les parcours



Plusieurs certifications officielles sont proposées
 en allemand : les DSD I et DSD II, en anglais : l'IELTS, en espagnol le DELE, en Néerlandais le CNAVT.

L'admission en BFI est possible sur validation de la commission SI pour les élèves qui n'ont pas suivi la Section Internationale en 2nde

La Section Classique

Un enseignement en groupe de progression

	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tale
LVA anglais	3h	3h	3h	3h	3h	3h	3h
LVB néerlandais	3h	3h	3h	3h	3h	3h	3h

Au lycée français Jean-Monnet tous les élèves suivent un enseignement de langue vivante A et B dès la classe de 6^{ème}. L'anglais étant obligatoire pour tous, les élèves qui choisissent le néerlandais en LVB devront choisir l'anglais pour LVA.

Les cours de langues sont dispensés par groupes de progression.

Ces groupes permettent à chaque élève d'intégrer un groupe stimulant, quel que soit leur niveau.

Des changements de groupe sont possibles en fonction des progrès et de la motivation de l'élève.

La Section Internationale britannique

► Une formation bilingue et biculturelle

	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tale
LVA anglais	x	x	x	x	x	x	x
LVB néerlandais	3h	3h	3h	3h	3h	3h	3h

Langue & littérature	5h	5h	5h	6h	6h	x	x
Hist.-Géo en anglais	2 h	2h	2h	2h	2h	4h*	4h*
					Approfondissement culturel & linguistique (ACL)	5h	5h
					Connaissance du monde	2h	2h

La Section Internationale constitue un groupe à part entière.
Les mêmes élèves se retrouvent pour les enseignements de langue, d'histoire-géographie et de langue & littérature.

L'emploi du temps hebdomadaire prévoit + 2 heures jusqu'en classe de 4^{ème} et + 3 heures à partir de la 3^{ème}.
A partir de la classe de 1^{ère} la LVA devient Approfondissement Culturel et l'emploi du temps prévoit + 5 heures par rapport à l'emploi du temps de la section « classique ».

La Section Internationale est sanctionnée en Terminale par le Baccalauréat Français International (BFI).

* à partir de la classe de 1^{ère} l'intégralité de l'enseignement d'histoire-géographie est enseigné en anglais.

Les spécificités de l'enseignement du néerlandais au LFJM

- . **Des groupes de progression**

Afin de tenir compte des compétences de chaque élève et d'offrir à chacun l'enseignement qui le fera progresser, les cours sont organisés par groupes.

- . **Des parcours multiples,**
avec des passerelles possibles.

- . Un enseignement vivant, qui laisse une large place à **l'oral et à la culture de la Belgique et des Pays bas.**

- . **Un voyage** aux Pays bas pour les lycéens, des **sorties au théâtre**